



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 7 septembre 2023

Sécurisation de la Coupe du Monde de Rugby à Bordeaux : mesures liées à l'alcool

En raison du nombre de visiteurs et de spectateurs attendus pour la Coupe du Monde de Rugby à Bordeaux, le préfet de la Gironde, Étienne GUYOT, a décidé de prendre des mesures permettant de sécuriser cet évènement mondial et festif.

Seront ainsi interdits dans l'hypercentre de Bordeaux, sur les quais de la Garonne rive gauche, aux bassins à flots ainsi qu'à proximité du stade « Matmut-Atlantique » à partir de 12h00 et jusqu'au lendemain 6h00 les 8, 9, 10, 14, 16, 17, 21, 23, 24, 30 septembre 2023 et les 1er, 6, 7, 8, 14, 15, 20, 21 et 28 octobre 2023 :

- **la détention, le transport et la consommation d'alcool sur le domaine public** (les terrasses de cafés et restaurants et le village rugby ne sont pas concernés par cette interdiction) ;
- **la vente, la détention, le transport et la consommation de boissons dans des contenants en verre** sur le domaine public et au sein des terrasses des débits de boissons (à l'exception des restaurants).

L'objectif de ces mesures est d'éviter que les rassemblements sur les voies et espaces publics au sein de Bordeaux à l'occasion des matchs les plus sensibles n'entraînent des débordements ou heurts, susceptibles d'être à l'origine de troubles à l'ordre public ainsi que de problèmes de salubrité publique.

Les services de Bordeaux métropole seront chargés de sécuriser les conditions d'accès ainsi que la vente d'alcool au sein du village rugby, afin d'éviter une alcoolisation excessive des spectateurs.

Le préfet en appelle à la plus grande responsabilisation des supporters pour que tous les matchs de la Coupe du Monde de Rugby restent des évènements festifs.